



**Incompétence
ou
Mépris**

Sujet sensible: L'amiante

La CGT travaille activement depuis des années sur ce dossier épineux, de nombreuses interventions ont été faites auprès de la direction avec des résultats plus ou moins fructueux.

Depuis quelques semaines, les événements se précipitent.

Tout d'abord le traitement calamiteux de la problématique amiante sur la VGD de la Tr.5. Ensuite la fuite du directeur de la centrale face à une expression la plus claire possible des représentants CGT Edf et prestataires en réunion de CIESCT, sur le seul prétexte de "*si j'entends les faits exposés, les décisions que j'aurais à prendre seront sévères et toucheront une population large*". Enfin, lors du CHSCT d'hier, face à la nouvelle expression des militants CGT renforcée par des appuis nationaux et une prise de conscience du personnel, la direction a menacé:

"Si vous allez sur ce terrain, le projet de C2035 sera arrêté, et vous en porterez la responsabilité".

La responsabilité de quoi? De la mort de travailleurs due à la mauvaise gestion de l'amiante sur le site de Cordemais? La santé des travailleurs n'a pas de prix! Et rien ne saurait dévier la CGT de l'objectif de la préserver!

Mais pour la direction, la vie ou la mort des travailleurs est moins importante que la réussite de leurs projets... **Est-ce dû à un mépris pour nos vies ou juste une incompétence à gérer un dossier si sensible?**

Très probablement, la raison du non traitement et la solution du problème est financière. Traiter sérieusement le problème de l'amiante coûte cher, et la vie de quelques travailleurs n'est pas à la hauteur des sommes à engager. En plus ça ne rapporte rien...

Devons nous leurs arracher leurs chemises ou leurs faire respirer de l'amiante pour qu'ils comprennent que notre santé est notre bien le plus précieux?

Nous invitons donc tout le personnel à venir débattre sur le sujet de l'amiante pour bien comprendre les raisons et les conséquences des non-actions de la direction.

**Assemblée Générale du personnel sur le sujet de
l'amiante**

le mardi 3 novembre à 10h00

Salle 222

1h de code 028